



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180920-12

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT
Bernard GARCIA à Tony BERNARD
Paul SABATIER à Marie-Noëlle BONNARD
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel LAFAY, Jean-Pierre DUBOST, André IMBERDIS, Claude NOWOTNY, Carine BRODIN

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : Christian GENEST

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CONVENTION SAISON JEUNES POUSSÉS

Rapporteur : Claude GOUILLON-CHENOT, Conseiller Communautaire

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

49

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

54

Le rapporteur informe que les collectivités et EPCI suivants : Ville de Thiers, Ville de Courpière, Communauté de Communes Entre Dore et Allier et Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne poursuivent le projet « Les Jeunes Pousses », compte-tenu des précédentes éditions très satisfaisantes, tant sur le plan de la fréquentation et que la qualité de la programmation.

En effet, chaque commune ou groupement a un niveau de compétence différencié sur la culture, mais toutes mènent des opérations spécifiques sur le jeune public.

L'objectif est de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics.

Enfin, cette opération vise aussi l'accueil de population, considérant que l'offre culturelle notamment jeune public est l'un des facteurs déterminants dans l'installation de nouvelles populations.

Aujourd'hui, les collectivités et EPCI s'engagent sur la conception et réalisation d'une saison culturelle « jeune public », partagée mais qui ne prive aucune d'elles de ses actions et spécificités.

Le projet est décomposé comme suit :

- Réalisation d'une stratégie de communication commune et dédiée au jeune public,
- Mutualisation dans l'accueil d'un spectacle pour la saison,
- Professionnalisation et échanges dans le cadre du comité technique.

La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Ayant entendu l'exposé qui précède, le Président invite l'assemblée à débattre.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** la convention dans les conditions décrites,
- **Autorise** le Président à signer la convention à venir.

TOTAL VOTANTS : 54	Conseillers présents : 50	Représentés : 4	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54	Pour : 54	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

